

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, 28 juin 2017

EMPLOI / INSERTION

**La Société du Grand Paris signe une troisième convention pour développer l'emploi local et l'insertion sur les chantiers du Grand Paris Express et s'engage avec l'établissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre et le conseil départemental du Val-de-Marne**

Philippe Yvin, président du directoire de la Société du Grand Paris, Michel Leprêtre, président de l'établissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre (EPT Grand-Orly Seine Bièvre) et Pierre Bell-Lloch, vice-président du conseil départemental du Val-de-Marne, ont signé le 27 juin, une convention de partenariat pour le développement de l'emploi dans les territoires de l' EPT Grand-Orly Seine Bièvre traversés par le Grand Paris Express.

La Société du Grand Paris financera les actions conduites par la EPT Grand-Orly Seine Bièvre, à hauteur de 60 000 euros par an, pendant au moins cinq ans. Cette subvention vient soutenir les initiatives des collectivités pour, entre autres, mettre en relation les entreprises et personnes en recherche d'emploi et faciliter les contacts entre les entreprises et les PME locales.

Ces conventions, qui vont être de plus en plus nombreuses au fil de l'avancement des chantiers, permettent de mettre en œuvre les engagements de la Société du Grand Paris en faveur de l'insertion et de l'accès à l'emploi. L'entreprise demande notamment à tous les attributaires de ses marchés de dédier un minimum de 5 % des heures de travail aux personnes en insertion (demandeurs d'emplois de longue durée, allocataires du RSA, jeunes non diplômés, etc...). La Société du Grand Paris a également inscrit dans les marchés de construction du nouveau métro une part minimale de 20 % exécutée par des PME, en cotraitance ou en sous-traitance.

*« C'est déjà la troisième convention de ce type que la Société du Grand Paris signe avec des collectivités franciliennes. Elle caractérise notre engagement déterminé, ainsi que celui de nos partenaires, à faire des nombreux emplois du Grand Paris Express un vivier d'opportunités pour les personnes éloignées de l'emploi. Nos efforts portent déjà leurs fruits. Douze personnes en insertion travaillent déjà sur le chantier du tronçon T3C entre Fort d'Issy Vanves Clamart et Villejuif Louis Aragon. Le groupement piloté par Vinci Construction Grands Projets s'est engagé réaliser 350 000 heures d'insertion pour ce marché ».*

**Philippe Yvin, président du directoire de la Société du Grand Paris**

*« Ce sont des milliers d'habitants du territoire concernés par le retour à l'emploi avec ce chantier des gares avec la Société du Grand Paris. C'est considérable ! »*

**Michel Leprêtre, président de l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre**

Contacts presse :

Société du Grand Paris

[presse.sgp@quaitrois.fr](mailto:presse.sgp@quaitrois.fr)

Hugues Vanhoucke : 06 34 47 16 18

Camille Ruols : 01 40 41 54 96

« Au regard des données sur la formation, les demandeurs d'emploi et les sites en Nouveau Programme de Renouvellement Urbain de notre territoire, chacun comprendra que les questions d'emploi, d'insertion professionnelle et de formation méritent tout notre engagement. Nous serons tenaces, exigeants, coopératifs, innovants [dans la mise en œuvre de cette convention] parce que les situations sociales et la vie dans nos villes et dans nos quartiers populaires l'exigent ».

**Patrick Daudet, vice-président de l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre en charge de l'emploi et de l'insertion**

« Le Département du Val-de-Marne, avec cette convention avec la Société du Grand Paris et l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, poursuit sa politique d'accompagnement et de coordination en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle des val-de-marnais. »

**Pierre Bell Lloch, vice-président du Conseil départemental du Val-de-Marne**

### **5 600 emplois mobilisés chaque année sur la Ligne 15 Sud du Grand Paris Express**

Les bénéficiaires du projet en termes d'emploi sont estimés, sur la Ligne 15 Sud, à 39 400 équivalents temps plein en emplois directs et indirects, sur 7 ans. Cela correspond à plus de 5 600 personnes mobilisées en moyenne par an sur cette ligne, qui reliera Pont de Sèvres à Noisy – Champs.

### **À propos de la Société du Grand Paris**

La Société du Grand Paris est l'établissement public créé par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et l'acquisition des matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de deux lignes existantes (les lignes 11 et 14), la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

#### **Contacts presse :**

**Société du Grand Paris**

[presse.sgp@quaitrois.fr](mailto:presse.sgp@quaitrois.fr)

Hugues Vanhoucke : 06 34 47 16 18

Camille Ruols : 01 40 41 54 96